

ENTENTE RÉGIONALE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA CAPITALE-NATIONALE

Départ à la retraite de madame Françoise Roy et arrivée en poste d'une nouvelle chargée de projet

Beaupré, le 5 janvier 2021 — Les partenaires de l'Entente tiennent à souligner le départ à la retraite de Mme Françoise Roy ainsi que l'arrivée en poste de Mme Sophie De Blois, à titre de chargée de projet de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale.

«Mme Roy a occupé le poste de chargée de projet de novembre 2011 à décembre 2020. Au cours des 9 dernières années, elle a accompagné et animé la concertation entre les partenaires de l'Entente sur les paysages et participé, à travers divers projets de sensibilisation, à faire connaître l'importance et la valeur des paysages sur le territoire de la Capitale-Nationale. Son ouverture d'esprit et à sa capacité à rassembler l'ensemble des intervenants ont permis de réaliser des projets novateurs et porteurs pour la région. À ce propos, nous tenons à souligner le travail remarquable de Mme Roy et nous lui souhaitons une très agréable retraite» affirme M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré, l'organisme gestionnaire de l'Entente.

Une nouvelle chargée de projet

En décembre dernier, Mme Sophie De Blois arrive comme nouvelle chargée de projet. Issue du domaine de la conservation du patrimoine, elle possède un intérêt marqué pour les paysages. Ses expériences professionnelles lui ont permis de développer une expertise en mise en valeur, éducation et sensibilisation au patrimoine bâti et naturel. Elle a entre autres travaillé à la Direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications, pour Héritage Montréal, ainsi qu'au Conseil des métiers d'art du Québec.

« Je considère que le développement durable du territoire va de pair avec la protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages. Françoise a été très généreuse avec moi. Son énergie et son grand intérêt pour les paysages ont été contagieux. J'arrive en poste avec beaucoup d'enthousiasme, car la voie a été bien tracée. L'Entente est en plein essor et les projets en cours et à venir sont passionnants », affirme Mme De Blois.

L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale proposent un plan d'action pour mettre en valeur et protéger les paysages de ces 5 MRC: La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et Île d'Orléans. Les objectifs du plan d'action prévoient de soutenir les intervenants, de mieux outiller les clientèles, de poursuivre l'animation, la concertation et la sensibilisation aux paysages. Les partenaires financiers qui soutiennent cet appel de projets sont le ministère des Transports du Québec et le Secrétariat à la Capitale-Nationale.

À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Organisme à but non lucratif, Développement Côte-de-Beaupré a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants qui visent le développement de l'économie et de l'emploi de la région. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

— 30 —

Source :

Sophie De Blois, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418.827.5256 poste 208 | paysages@developpementcdb.com